

BACVIR DS PLUS S.O.

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : AC0072 -1

DESCRIPTION

BACVIR DS PLUS S.O. est un aliment complémentaire composé d'arômes et d'aromatisants sous forme de solution orale à appliquer dans l'eau de boisson. Réserve exclusivement à l'usage de la nutrition animale.

BACVIR DS PLUS S.O. préserve les caractéristiques originales de ses ingrédients grâce à la technologie d'encapsulation et d'inertage.

BACVIR DS PLUS SO aide à maintenir la consommation d'aliments et d'eau pendant les événements infectieux, en association avec les thérapies antibiotiques.

COMPOSITION PAR 1 KG.

Acides gras estérifiés avec du glycérol (acide acétique), dextrose Additifs :

Agents aromatisants : 120 000 mg/kg

Stabilisateurs : E 484 Glyceryl polyethylene glycol ricinoleate 200,000 mg/kg

Conservateurs : 1a270 Acide lactique 250 000 mg/kg.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICOCHIMIQUES

Texture : Liquide
Odeur :
Couleur* : Transparent /

: Caractéristique.
jaunâtre
Densité apparente (g/ml) : 0.8 - 1.1

Il n'a pas d'effets nocifs sur les animaux.

*Les huiles essentielles présentes dans la composition favorisent un changement de couleur, sans affecter la qualité du produit.

Les spécifications indiquées dans le présent document ont été déterminées sur la base d'un premier échantillon et peuvent donc faire l'objet d'ajustements lorsque les données des lots de production successifs seront disponibles. Les ajustements impliqueront l'émission d'une nouvelle fiche technique, avec sa version correspondante.

Version : 1
Date : mai 2023

BACVIR SÉCURITÉ DES ANIMAUX
Polígono Polígono industrial El Segre C/Josep Segura Farre - parcela 707
núm 4 25191 Lleida
Téléphones : +34 973 12 27 10 +34 629 33 79 79
www.bacviranimalsafety.com
info@bacviranimalsafety.com

MODE D'EMPLOI

Espèces cibles : Toutes les espèces et catégories d'animaux. Dosage : Mélanger de façon homogène de 1 à 2 Kg/Tm d'aliment complet.

LÉGISLATION

Conformément à la législation en vigueur dans l'Union européenne.

Ce produit a été élaboré par BACVIR ANIMAL SAFETY, S.L. dans son établissement agréé pour la fabrication de produits destinés à l'alimentation animale, autorisé sous le numéro αESP25100227 et conformément au règlement 1831/2003 du Parlement européen et du Conseil du 12 janvier 2003, qui établit les exigences en matière d'hygiène des aliments pour animaux, et respecte les exigences dudit règlement en ce qui concerne les installations, le personnel, la fabrication, le contrôle de la qualité, le stockage et les registres. De même, elle dispose de systèmes de contrôle conformes aux critères applicables établis dans la directive 2002/32/CE du Parlement européen et du Conseil sur les substances indésirables dans les aliments pour animaux.

CLASSIFICATION

Conformément au RÈGLEMENT (CE) No 1831/2003 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 21 septembre 2003 relatif aux additifs destinés à l'alimentation des animaux et le RÈGLEMENT (CE) No 767/2009 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 13 juillet 2009 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des aliments pour animaux.

Il incombe au fabricant de l'aliment final de déterminer la conformité légale de ce produit dans son application finale, sur la base des informations fournies dans le présent document.

STOCKAGE

- ✓ Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des sources de chaleur et de la lumière du soleil.
- ✓ Une fois ouverts, les sacs sont fermés hermétiquement.

PRÉSENTATION

GRV de 10 litres, 25 litres et 1000 litres.

re - parcela 707 núm 4 25191 Lleida
Téléphones : +34 973 12 27 10 +34 629 33 79 79

B
A
C
V
I
R

S
É
C
U
R
I
T
É

D
E
S

A
N
I
M
A
U
X
P
o
l
í
g
o
P
o
l
í
g
o
n
o

i
n
d
u
s
t
r
i
a
l

E
l

S
e
g
r
e

C
/
J
o
s
e
p

S
e
g
u
r
a

F
a
r